

Inform' Accueil

DÉFENSE,
BIENVEILLANCE
ET SOUTIEN

en mode

100%

humain!

VOLUME 15
NUMÉRO 02
JUN 2021



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec



Inform' Accueil

SOMMAIRE

- 03 MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 05 FA : PAREILLES / PAS PAREILLES
- 06 LOIS ET RÉGLEMENTS DÉCODÉS
- 07 TRANCHE DE VIE
- 09 TRUCS DE PROS
- 11 INTER-RÉGIONS
- 13 ÉCHO DES RÉGIONS
- 14 RÉGION DE LA MAURICIE CENTRE-DU-QUÉBEC
- 15 RÉGION DE LA CÔTE-NORD
- 16 RÉGION DE LA GASPÉSIE / LES ÎLES
- 17 RÉGION DE QUÉBEC
- 18 RÉGION DE BATSHAW
- 19 RÉGION DE L'OUTAOUAIS
- 20 RÉGION DE LAVAL
- 21 RÉGION DES LAURENTIDES
- 22 PARTENAIRES AVANTAGES
- 23 PARTENAIRE RÉFÉRENCE
- 24 BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATION?



**Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec**

MOT DE LA *présidente*



Un rapport satisfaisant qu'il faut mettre en œuvre

Vous vous doutez bien que nous avons suivi avec beaucoup d'attention le dépôt du rapport de la Commission Laurent. Je suis très heureuse des constats et recommandations qu'on y trouve. Ça démontre que lorsqu'on travaille tous ensemble, on peut concilier nos points de vue pour le meilleur intérêt de nos enfants. Je souhaite maintenant que l'implantation de ces recommandations se fasse aussi en équipe et qu'on laissera de côté le travail en silo qui marque les façons de faire depuis de si nombreuses années. Chose certaine, à la FFARIQ, nous sommes prêts à nous impliquer à toutes les étapes et nous surveillerons attentivement la mise en place de ces recommandations.



LA FFARIQ

Une voix qui porte pour vrai!

Je suis satisfaite de retrouver dans les constats et les recommandations du rapport plusieurs des préoccupations que nous avons communiquées dans notre mémoire et lors de mon passage devant la Commission Laurent. D'autres éléments intéressants concernant l'amélioration des conditions des enfants et des FA sont également proposés. Voici un résumé des principaux points fondamentaux de ce volumineux rapport :

- Favoriser une meilleure collaboration pour le bien des enfants notamment en facilitant l'échange d'informations entre les intervenants et les FA par la modification de la LPJ et le développement de lignes directrices concernant les règles de confidentialité pour guider les intervenants de la DPJ sur ce qu'ils peuvent transmettre aux FA dans l'intérêt de l'enfant.
- Améliorer l'intervention en protection de la jeunesse dans le traitement des signalements entre autres en recourant à la vérification complémentaire sur le terrain et exigeant que les intervenants qui reçoivent et traitent les signalements aient une formation universitaire appropriée et de l'expérience terrain.
- Créer une charte des droits de l'enfance et nommer un commissaire au bien-être et aux droits des enfants qui s'assurera de leur donner la parole, d'assurer une vigie sur le bien-être des enfants et qui surveillera la mise en œuvre des programmes et services. Ce commissaire devra prévoir des moyens d'être accessible aux enfants, peu importe quelles sont leurs conditions de vie.
- Impliquer l'enfant dans les décisions qui sont prises le concernant, entre autres en s'assurant que l'enfant ait accès à un avocat qui agit d'abord comme conseiller. Favoriser cet accès en s'assurant que tous les enfants qui font l'objet d'une intervention en protection de la jeunesse aient droit à l'aide juridique.
- La commission reconnaît que les FA sont un maillon essentiel pour assurer le bien-être des enfants et leur procurer une famille. Afin d'assurer une stabilité à l'enfant en lui garantissant d'avoir une famille pour la vie, la commission recommande de prévoir une meilleure planification de son projet de vie qui intégrerait dès le retrait de l'enfant de son milieu familial une planification concurrente d'un projet de vie alternatif comme une adoption, une tutelle, un placement à majorité. Ceci inclut également de modifier la LPJ afin que lorsqu'il y a un placement permanent, le tribunal statue sur les contacts avec les parents ainsi que le transfert de l'exercice de l'autorité parentale à la FA.
- Accompagner les jeunes dans leur transition vers la vie adulte en permettant que ces derniers, s'ils le désirent, puissent rester dans leur famille d'accueil après leur majorité.



- La Commission Laurent reconnaît que la LRR a dégradé les liens entre les FA et les établissements et recommande qu'un comité indépendant en évalue les impacts. La LRR a entre autres fait en sorte que les intervenants contrôlent la qualité du travail des FA alors que leur rôle devrait plutôt être d'accompagner les FA. Ainsi, elles connaissent très peu les forces et limites des FA, ce qui a un impact sur le pairage le mieux adapté entre un enfant et sa FA.
- Faciliter le recrutement de nouvelles familles d'accueil en élaborant un processus d'évaluation adapté à chacun des types de FA et des critères de recrutement uniformisés entre les CISSS-CIUSSS.
- Toujours dans une optique de supporter les FA, il est recommandé notamment que soit développée une formation officielle obligatoire et adaptée à chacun des types de FA et qu'un soutien ainsi que des formations continues appropriées soient mis en place. Les enfants et adolescents en protection de la jeunesse ont souvent un bagage lourd et il est primordial que les FA soient bien outillées pour accompagner ces enfants.

Maintenant, nous attendons les actions

Constater les faits, les analyser et émettre des recommandations, c'est déjà un pas dans la bonne direction. Maintenant, il faut passer de la parole aux actes. Nous savons qu'un groupe d'action interministériel a été mis en place par le gouvernement et qu'une commission se penchera sur la révision de la LPJ. Nous vous en parlons dans la section Lois et règlements de ce numéro de l'Inform'Accueil.

Toutefois, nous gardons l'œil bien ouvert pour saisir toutes les opportunités qui nous seront données de collaborer à la mise en acte de ces recommandations. Vous trouverez sur notre site internet une section nommée Commission Laurent : la suite. Vous pourrez y suivre tous les développements qui, nous l'espérons, seront à la hauteur d'un rapport qui a su tenir compte de notre réalité. Comme le mentionnait madame Régine Laurent lors du dépôt de son rapport, nous devons en tant que société être dignes de nos enfants.

Les prochains mois seront aussi occupés à poursuivre les négociations de l'entente collective. C'est long, je sais, mais les choses avancent et j'espère pouvoir vous communiquer de bonnes nouvelles prochainement quant à la reconnaissance que vous méritez toutes et tous.

Le soleil et la chaleur sont à nos portes. La dernière année a été difficile avec la pandémie. Nous avons tous besoin de nous détendre et de passer de bons moments en famille. Je vous souhaite un bel été en santé et en sécurité.

Prenez soin de vous,



GENEVIÈVE RIOUX
PRÉSIDENTE DE LA FFARIQ

FA : PAREILLES / *pas pareilles*

NOTRE DÉSIR VERSUS NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous le savons tous, il existe 3 types de ressources à l'enfance, ce type ne définit pas notre parcours, mais définit notre réalité, notre histoire, notre désir de famille d'accueil.

RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL (RTF)

Souvent partie d'un désir d'aider, soutenir, donner et aimer, elle désire accueillir un enfant pour faire la différence dans la vie de celui-ci. La RTF accueille pour un court moment, pour une vie, l'avenir nous le dira.

BANQUE MIXTE (BM)

Partie d'un désir d'accueillir pour la vie, donner son nom, agrandir sa famille avec un enfant qui a besoin.

FAMILLE D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ (FAP)

Surprise, un enfant de votre famille, de votre entourage a eu besoin de vous. Vous êtes tombé dans le monde des familles d'accueil par accident, mais votre désir de soutenir et prendre soin est aussi fort.



MALGRÉ NOS DIFFÉRENCES

Nous avons tous pris le même engagement :

- Consacrer du temps et de l'énergie à ces enfants qui ont tant de besoins spécifiques d'amour, d'attention et de soins.
- Offrir un milieu, une maison, une famille sécurisante, stable, chaleureuse et stimulante.
- Être disponible et prêt à collaborer avec les parents naturels de l'enfant, avec les intervenants ainsi qu'avec de nombreux professionnels ou spécialistes.
- Être capable d'accepter que le parcours de l'enfant parmi nous ne sera pas toujours facile, ce qui se reflètera à travers des comportements, des obstacles et des délais.
- Être prêt à faciliter le retour dans la famille naturelle s'il y a lieu, ou dans tout autre milieu approprié aux besoins.

LOIS ET RÈGLEMENTS *décodés*

RÉVISER LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE (LPJ) : LES ÉTAPES

L'un des constats de la Commission Laurent est que la LPJ doit être révisée. Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a d'ailleurs dit qu'une réforme en profondeur devait être faite. Il a par exemple mentionné la contradiction entre l'article 3 qui dit qu'il faut tout faire pour le bien-être de l'enfant et l'article 4 qui dit qu'il faut tout faire pour le garder dans le milieu familial. Sans dire que le principe de favoriser d'abord le maintien auprès des parents naturels allait être retiré de la Loi, il constate qu'il faut se recentrer sur le bien-être de l'enfant.

Dans combien de temps pourrons-nous voir une nouvelle version de la LPJ? Difficile à dire. Le processus de modification d'une loi compte plusieurs étapes, ce qui peut prendre plusieurs semaines et même plusieurs mois.

ÉTAPES MENANT À L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE LOI

- 1 Inscription au feuillet de l'Assemblée nationale**
Le ministre avise qu'il a un projet de loi à présenter à ses collègues députés et ministres.
- 2 Présentation**
Le ministre Carmant déposera un projet de loi pour qu'il soit étudié. Le texte complet du projet de loi est accessible au public.
- 3 Consultations publiques en commission**
Cette étape n'est pas obligatoire, mais elle est très souvent utilisée. C'est ici que la FFARIQ pourra déposer un mémoire donnant son avis, positif ou négatif, sur le projet de loi et suggérer des modifications. Si elle est invitée, elle pourra aller présenter ses commentaires devant la commission. La commission est formée du ministre Carmant et de députés des partis de l'opposition.
- 4 Adoption du principe**
Les députés débattent et adoptent l'esprit de la loi, c'est-à-dire le but et les objectifs de cette loi.
- 5 Étude détaillée en commission parlementaire**
La commission étudie chaque article de la loi en tenant compte notamment des commentaires et recommandations émis pendant les consultations publiques. Un rapport est ensuite déposé.
- 6 Prise en considération du rapport de la commission**
Les députés provinciaux se prononcent sur les résultats de la commission et votent sur les amendements s'il y a lieu puis adoptent le rapport.
- 7 Adoption du projet de loi**
Le projet de loi doit obtenir la majorité des votes pour être sanctionné.
- 8 Sanction du projet de loi**
Le lieutenant-gouverneur approuve le projet de loi qui devient alors une loi.
- 9 Entrée en vigueur**
Cette loi entre en vigueur dès qu'elle est sanctionnée ou à la date précisée dans le projet de loi.

TRANCHE *de vie!*

Francine, 44 ans, fonctionnaire fédéral, et Gilles, couturier en décoration intérieure
Ressource de type familial (RTF)


 Tu as
le choix
tu peux choisir l'attitude
que tu veux

Concilier nos différences pour mieux grandir

Francine et Gilles avaient choisi d'accueillir des enfants âgés de 6 à 12 ans parce que l'environnement où ils habitent est plus propice à cette tranche d'âge. Quand la DPJ leur a demandé d'accueillir un premier enfant, il s'agissait d'Imane, une adolescente de 15 ans. Ils ont hésité. Finalement, la jeune fille aura habité trois ans avec eux et ils ont également créé des liens avec la famille naturelle.

LA PREMIÈRE FAMILLE SYRIENNE ACCUEILLIE AU CANADA

Imane est Syrienne. Elle est arrivée au Québec avec ses parents et ses six frères et sœurs en janvier 2016. La famille quittait alors une terre en guerre pour une vie plus sécuritaire. Imane intègre l'école, mais s'imprègne peu de la culture québécoise. Elle parle à peine français et c'est difficile pour elle. Renfermée, agressive, elle a beaucoup de préjugés et tient des propos violents et sans filtre envers les autres.

Automne 2018. Imane est éprise d'un grand désir de se fondre dans la masse, de ne pas attirer l'attention. Ainsi, elle quitte la maison familiale le matin avec son hidjab. Avant d'arriver à l'école, elle l'enlève et se change pour être habillée comme les autres. Sa mère le sait, mais pas son père. Un jour, Imane se querelle durement avec un garçon de son école. Celui-ci

rapporte donc à son père, qui fréquente la même mosquée que le père d'Imane, son secret. Le père, en apprenant que sa fille lui désobéit en enlevant son hidjab sur le chemin de l'école, devient très colérique. Il accepte mal que Imane refuse de porter le voile. Imane et son père argumentent, le ton monte et l'atmosphère devient tendue et même insupportable au sein de la famille.

Imane, qui a peur des réactions colériques de son père, en parle à la travailleuse sociale de l'école. La jeune fille, sans être consciente des conséquences que ça aura, raconte ce qui se passe à la maison. De plus, la jeune fille se mutile, est agressive et elle fait des psychoses. La police et la DPJ sont appelées et Imane est envoyée dans une famille de dépannage pour 60 jours. Imane confie que de toute façon, elle se serait enfuie de chez elle.

DIFFICILE DE CRÉER DES LIENS

Ça ne se passe pas bien pour Imane dans sa famille de dépannage. Il y a d'autres adolescents avec qui elle ne s'entend pas. Imane a bien quelques amis, mais pas des Québécois. Elle n'apprécie pas les valeurs québécoises. Imane est malheureuse.

À la fin des 60 jours, la DPJ demande à Francine et son conjoint d'accueillir Imane. Francine hésite. Imane est un peu plus âgée que les enfants que le couple souhaitait accueillir. De plus, d'où il habite, il n'y a pas de transport pour emmener Imane à l'école. Francine et Gilles rencontrent Imane le 23 décembre. Ils sont honnêtes avec elle en lui expliquant qu'ils habitent loin, en bordure d'un lac, sans autobus. Francine propose à Imane de venir célébrer Noël avec leurs enfants et petits-enfants pour voir si elle se sent bien avec eux. Le 27 décembre, Imane prend la décision d'emménager chez Francine et Gilles jusqu'à ses 18 ans.

Les débuts sont difficiles. Imane communique très peu même si toute la famille tente de lui faire sentir qu'elle est la bienvenue. Il aura fallu près d'un an avant qu'elle s'ouvre aux enfants et petits-enfants de Francine et Gilles.

« TU PEUX CHOISIR »



Les premiers temps, Imane est agressive. Elle se bat à l'école, obligeant Francine à aller la chercher à plusieurs reprises. Elle continue à se mutiler et à faire des psychoses. Après une année, Francine en a assez de la violence, de l'arrogance, de l'agressivité et des jugements de la jeune fille. Elle confronte Imane et lui donne la carte d'affaires de la travailleuse sociale en lui disant de l'appeler pour qu'elle trouve un autre endroit pour elle.

La jeune fille va dans sa chambre pour réfléchir. Le lendemain, elle dit ne pas vouloir partir. Francine lui demande alors ce qu'elle compte changer pour pouvoir rester. Imane lui dit que cette agressivité, c'est le tempérament de son père, qu'elle est comme ça. La réponse de Francine marque un tournant dans la vie d'Imane : « Tu as le choix. Tu es au Canada ici. Tu peux choisir l'attitude que tu veux avoir ». Francine lui rappelle que ce type de comportement n'a pas sa place chez elle et que les gens n'aiment pas côtoyer des gens agressifs et arrogants. Un suivi en psychothérapie débute, après de longs mois d'attente.

Imane a dès lors arrêté de se battre à l'école et d'être agressive et elle s'est mise à saluer les gens à l'école ce qu'elle ne faisait pas auparavant. Allumée, intelligente (elle parle trois langues), elle est devenue un véritable petit soleil pour les gens autour d'elle.

RETOUR DANS LA FAMILLE BIOLOGIQUE À 18 ANS

Imane est toujours restée proche de sa mère. Au début du placement, bien qu'aucune accusation n'ait été déposée,

les visites avec son père avaient lieu sous supervision, mais lorsqu'elle n'a plus eu peur, elle a pu le voir seul.

Quant à la famille d'Imane, elle a subi beaucoup de rejet de la part des gens qu'elle fréquentait et qui, selon leurs valeurs, ne comprenaient pas que des étrangers se mêlent de leurs histoires de famille. Ils ont été laissés à eux-mêmes. Francine et Gilles les ont même accueillis pendant quelque temps pour les aider.

Maintenant, la famille habite un grand logement de huit chambres pour que chacun y trouve sa place. Imane, travaillante et indépendante, a quitté la maison de Francine et Gilles à 18 ans. Elle a un travail. Elle cohabite avec ses parents dans un espace bien à elle avec sa chambre, son petit salon et sa salle de bain. Ce qui lui permet d'avoir son intimité, comme elle l'a connue en famille d'accueil. Imane et sa famille vont chez Francine et Gilles l'été et se font des barbecues. Ils échangent et apprennent beaucoup sur leurs cultures respectives.

Francine et Gilles qualifient leur expérience d'extraordinaire. « Il y a eu des hauts et des bas, mais plus d'agrément que de chicanes. Je recommanderais tout de suite », confie Francine.



Aujourd'hui, Imane maîtrise bien le français et a appris à connaître et apprécier la culture québécoise. Elle aide ses parents à mieux comprendre les valeurs de leur terre d'accueil et à y trouver leur place. Les sœurs d'Imane ont également laissé de côté le hidjab, un choix que respectent leur père et leur mère. Imane s'est battue pour sa liberté et ses choix. Son passage en FA lui a permis de déployer ses ailes, d'éliminer son agressivité et de faire ses propres choix en discutant avec ses parents pour atténuer l'écart entre leurs visions sur certains aspects de leur culture. Elle a un amoureux. Elle aime sa terre d'accueil et son papa a adopté un autre mode de vie. Il partage les tâches avec sa femme et s'occupe bien de ses enfants.

TRUCS de pros

5 ASTUCES POUR ENTREtenir VOTRE RELATION AVEC LES ENFANTS

Vous êtes-vous déjà dit que vous n'arriviez pas à comprendre ce qui se passe dans la tête de votre enfant? Que la relation était difficile à établir ou maintenir? Que vous n'étiez pas assez ci ou assez ça? Ah la culpabilité et l'impuissance ce que ça peut nous faire! Rassurez-vous! Ces sentiments font partie de l'expérience parentale, mais ça ne veut pas dire qu'il faut en rester là et simplement se dire que c'est un passage obligé. Je vous propose ici cinq astuces à faire au quotidien avec les enfants qui habitent avec vous afin de créer et maintenir un lien significatif et positif.

1 PARLER DE NOTRE ENFANCE

Les enfants et adolescents adorent nous entendre parler de notre jeunesse, des défis que l'on a rencontrés et des faits cocasses qui nous sont arrivés. Ça leur démontre que nous aussi on a déjà été des enfants, qu'on a déjà vécu des différends avec nos parents ou nos amis, que les embuches et sentiments qu'ils traversent ne nous sont pas inconnus. Et de votre côté, ça ramène votre cœur d'enfant et vous rappelle d'être indulgent avec le parcours des autres, car vous aussi vous avez buché pour vous rendre ici!

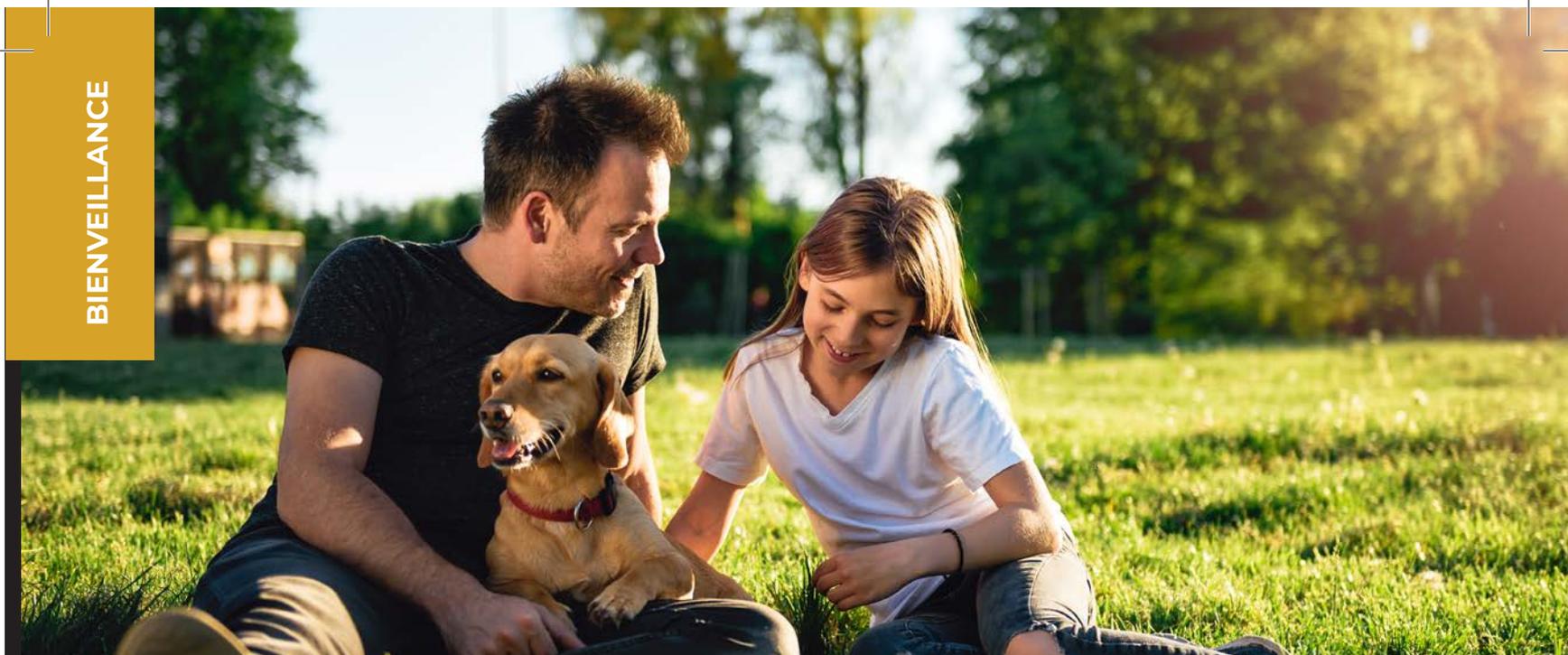
2 PARTAGER SES INTÉRÊTS ET PASSIONS AVEC LES ENFANTS

Vous êtes un bricoleur débrouillard dans vos temps libres? Une passionnée de la cuisine? Un adepte de la course ou du yoga? Faites une petite place à l'occasion à l'enfant pour partager votre passion avec lui. Dites-lui ce que ça vous fait vivre, ou ce que vous aimez de ce passe-temps dans lequel vous vous exilez lors de vos temps libres. Les enfants et adolescents sont en pleine quête d'identité et il n'y a rien de mieux que d'explorer des intérêts avec une personne passionnée pour découvrir si ça pourrait l'animer aussi! De plus, le fait que cette

activité soit agréable et riche à vos yeux fera en sorte de mettre en place des conditions gagnantes à un moment de partage. Attention de ne pas mettre les attentes trop élevées si l'enfant n'aime finalement pas l'activité, félicitez-le simplement d'avoir essayé et de s'être affirmé sur ses goûts.

3 FAIRE DES JEUX DE RÔLE

Les enfants passent à travers une large gamme d'émotions dans une journée et ont souvent de la difficulté à mettre le doigt sur ces dernières pour les nommer. C'est aussi assez désagréable de se remettre dans une situation qui nous a fait vivre une désorganisation ou des malaises afin de donner des réponses à l'adulte qui veut comprendre. Plutôt que de questionner l'enfant, d'essayer de « tirer les vers du nez » de ce dernier, pourquoi ne laisseriez-vous pas votre cerveau d'adulte de côté un peu pour aborder les choses de façon plus ludique? Sortez les marionnettes, toutous et figurines, et inventez des histoires ensemble. Laissez l'enfant guider les péripéties des personnages et questionnez l'enfant sur les émotions de ces derniers. Bien souvent, il vous donnera accès à ses émotions et son raisonnement et vous pourrez peut-être mieux comprendre ce qui se passe dans son petit cœur.



4 MOMENTS DE COMPLICITÉ

Vous souvenez-vous de cet enseignant ou l'ami de la famille que vous trouviez « cool », qui savait comment créer un lien particulier avec vous afin que vous vous sentiez spécial? Qu'est-ce qu'il faisait pour que vous sentiez ce lien particulier? Peut-être aviez-vous un signe secret que vous vous faisiez pour vous saluer. Peut-être qu'il vous faisait un clin d'œil pour vous démontrer qu'il comprenait votre position quand vous argumentiez avec vos parents sur une injustice. Peut-être vous laissait-il prendre un objet précieux à lui lorsque vous alliez le visiter. Il y a une symbolique derrière ces gestes qui vous ont fait sentir comme étant privilégié. Essayez de voir si vous êtes capable de trouver un geste ou une routine qui vous permettrait de créer cela avec l'enfant. Par exemple, lorsque l'un de nous deux se pince l'oreille en regardant l'autre, on se retrouve dans le sous-sol pour se dire un secret ou se faire un câlin réconfortant.

5 PRENDRE LE TEMPS DE S'ARRÊTER DANS LE PLAISIR

On le dit souvent, c'est facile de s'enliser dans la routine et d'oublier de s'arrêter un instant pour partager un moment en toute simplicité. La routine, les devoirs, la planification des repas, la gestion des comportements... ça nous demande beaucoup de temps et d'énergie. Mais vous savez quoi? De s'arrêter pour faire un jeu

de table, une activité privilège, ou simplement une sortie au parc où l'on joue avec les enfants plutôt que les surveiller, ça apporte beaucoup! On mise ainsi sur l'affection et le plaisir partagé en plus d'agir sur le sentiment d'appartenance.

" Au final, ces riches moments graveront les souvenirs des enfants et vous aideront à oublier un peu la lourdeur de certaines tâches et certains comportements difficiles. "

Je termine en vous disant de vous permettre de laisser le cerveau d'adulte de côté pour laisser place à votre cœur d'enfant pour votre bien, et surtout, celui des petits êtres en construction que vous accompagnez!

Marie-Pier Gagnon, psychoéducatrice & formatrice
Pour votre équipe de formateurs de





INTER- régions

Pour que toutes les familles d'accueil soient traitées équitablement d'une région à l'autre, nous travaillons à harmoniser les pratiques et procédures ainsi qu'à mettre en place des solutions à certaines incongruences régionales. Découvrez les plus récentes avancées.



JEAN-FRANÇOIS RIOUX
COORDONNATEUR DES CLC
POUR LA FFARIQ ET VICE-PRÉSIDENT
RÉGIONAL MAURICIE ET CENTRE-DU-
QUÉBEC
Tél. : 819 696-8594
jfrioux@ffariq.ca

Bonjour à tous,

C'est la période de l'année où il y a beaucoup d'activités dans la planification des formations. Avec chacun des établissements, les comités régionaux et moi-même travaillons sur le calendrier annuel 2021-2022.

Comme vous le savez certainement, nous devons prendre en compte les orientations ministérielles établies en Comité national de concertation, comité constitué de madame Rioux, l'équipe de la FFARIQ et des représentants ministériels. Par cette planification, nous tentons d'apporter une variété des sujets, des plages horaires, de la durée et encore plus en ce moment une variété dans les façons de vous offrir les formations, soit en présentiel et/ou à distance. La FFARIQ vous a offert dans les derniers mois de nouvelles formations, nous en sommes fiers et ce test nous a permis de nous améliorer et de vous offrir davantage.

Les FA doivent suivre des formations en continu recommandées par le Comité national de concertation. Dans les dernières années, de nouvelles formations sur le trouble de l'attachement, le trouble de l'opposition et d'autres difficultés vécues par les enfants confiés ont été ajoutées. Il a été constaté qu'il y a de plus en plus de traumatismes complexes. Il faut donc habiliter les FA à trouver outils et compétences pour encadrer et accompagner les enfants dans leurs besoins. Mon rôle de coordonnateur est entre autres d'uniformiser certaines pratiques afin que l'ensemble des ressources puissent recevoir la même qualité d'offre de formation tout en étant adaptée aux besoins plus spécifiques de chacune de vos régions.

Les défis du confinement

Le confinement dû à la pandémie a accentué l'isolement des FA. Normalement, les formations se donnaient en présentiel, ce qui permettait aux FA de se retrouver ensemble dans un autre lieu, d'échanger et de partager sur ces sujets délicats. Avec la pandémie, les contacts virtuels permettent de donner les formations, mais ce moment privilégié d'échange est plus compliqué, ce qui peut accentuer l'effet d'isolement. La pandémie nous amène des défis supplémentaires, mais nous avons entendu votre besoin de formation et nous



travaillons dans ce sens.

Allocation de dépenses personnelles : j'ai besoin de vous

Aujourd'hui, je demande votre collaboration. Nous travaillons avec plusieurs établissements sur la procédure de l'allocation de dépenses personnelles (ADP : le 5 \$ par jour). Chaque établissement gère l'ADP de façon différente. Par exemple, une FA va faire couper les cheveux d'un enfant et le coût est pris dans le budget prévu pour l'enfant. Certaines régions disent aux FA qu'elles doivent payer ces frais. C'est contraire à l'entente collective. Autre exemple, certains centres jeunesse vont demander qu'une FA leur fasse approuver toute dépense de plus de 100 \$ alors que l'IDC dit que la gestion appartient à la FA qui doit avertir l'intervenant. Voici ce qu'en dit l'IDC :

Assurer la gestion de l'allocation pour dépenses personnelles des usagers et faire l'inventaire des biens

Lorsque l'usager le requiert, la ressource assure la gestion de son allocation pour dépenses personnelles ou des autres sommes qui en tiennent lieu. Dans la mesure du possible, elle implique l'usager dans la gestion de ces sommes. La ressource respecte les principes d'une saine gestion financière. Les sommes sont dépensées conformément à leur attribut et à bon escient pour l'usager. Elle doit rendre compte de sa gestion à l'établissement, sur demande. Elle respecte la politique de l'établissement en matière de gestion de l'allocation pour dépenses personnelles. La ressource, en collaboration avec l'intervenant de l'établissement, complète l'inventaire des vêtements de l'usager, de ses effets personnels et autres objets significatifs, lorsque demandé par l'établissement.

Les établissements ont un devoir de collaboration avec les FA et non un lien d'autorité. À la FFARIQ, nous prenons position pour maintenir vos droits, vos responsabilités, les droits des enfants et plus encore. Pour cela, nous devons rappeler aux établissements leurs devoirs et responsabilités en tenant compte des orientations ministérielles, de l'entente collective, des circulaires, des règlements ainsi que des lois.

Pour nous aider à bien faire valoir et respecter vos droits, vous devez nous aider en nous communiquant les situations, les refus, les procédures qui vous semblent ne pas correspondre

à nos messages. Sur ce sujet de l'ADP, mais aussi pour l'ensemble des sujets : les assurances, les formulaires à signer, les nouvelles procédures, etc.

Toutes les six semaines environ, un comité local de concertation a lieu regroupant un représentant du comité régional, votre conseiller syndical, moi-même et des représentants de l'établissement. Durant cette rencontre nous abordons l'ensemble des difficultés vécues dans votre région et essayons de trouver des solutions. Je tiens à vous rappeler que nous sommes là pour vous, que ce soit pour une situation personnelle de ressource ou des difficultés d'interprétation de l'entente entre nous et l'établissement. Nous avons aussi des projets en partenariat afin d'améliorer votre réalité de famille d'accueil.

Merci de la confiance que vous avez envers moi et la FFARIQ.

Je vous souhaite un excellent été,



JEAN-FRANÇOIS RIOUX
COORDONNATEUR DES CLC
POUR LA FFARIQ ET VICE-PRÉSIDENT
RÉGIONAL MAURICIE ET CENTRE-DU-
QUÉBEC
Tél. : 819 696-8594
jfrioux@ffariq.ca

ÉCHO DES régions

Découvrez ce qui se passe dans chaque région : formation, tournée régionale, questions qui préoccupent les familles d'accueil et, bien sûr, des réponses.



Au cas où ...

vous ne seriez pas encore abonné au groupe privé Facebook de vos différentes régions et que vous désiriez en être membre désormais, voici ci-dessous la démarche à suivre :

- 1 Signifiez votre intérêt en envoyant un courriel au gestionnaire du compte Facebook de la région;
- 2 Faites une recherche sur Facebook en saisissant l'identifiant du gestionnaire et par la suite faites une demande d'amitié. Quand ce sera accepté, vous pourrez être inclus au groupe et vous pourrez poser vos questions.

LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA CONNEXION AU FACEBOOK DES RÉGIONS SE PRÉSENTENT CI-APRÈS :

RÉGIONS	GESTIONNAIRES	COURRIELS	IDENTIFIANTS
Mauricie/Centre du Québec	Sylvain Bilodeau	sbilodeau@ffariq.ca	Sylvain Bilodeau
Côte Nord	Mélanie Gagnon	mgagnon@ffariq.ca	Mélanie Gagnon
Québec	Francine Boutin	fboutin@ffariq.ca	Francine Boutin
Caspésie	Mélanie Gagnon	mgagnon@ffariq.ca	Mélanie Gagnon
Laval	Annie Blouin	ffariq13@outlook.com	Annie Blouin
Outaouais	Lucie Renaud	lucierenaud63@gmail.com	Lucie Renaud
Laurentides	Louise Fleurent	laurentidesffariq@gmail.com	Laurentides
Batshaw	Ross Wilson	patriotic101@hotmail.com	Ross B Wilson

RÉGION DE LA MAURICIE CENTRE-DU-QUÉBEC

De gauche à droite : Martin Legault (responsable accueil Rive-Sud), Johanne Blais (trésorière), Linda Labbé (responsable accueil Rive Nord), Jean-François Rioux (vice-président), Sylvain Bilodeau (président), Nadia Perron (comité social), Vé-lany Lafrenière (responsable accueil BM), Christiane Houle (secrétaire), Sylvain Cadoret (responsable com. et comité social)

Absent : José Dionne (directeur)

Chères familles d'accueil,

L'été sera bientôt à nos portes, espérons que nous aurons un peu d'assouplissement au niveau des contraintes sanitaires et que nous pourrions pleinement profiter des vacances avec nos enfants. Nous avons eu notre dernière tournée régionale en mars dernier. Comme expliqué lors de la tournée, j'ai retardé les dates pour être en mesure de faire cela en présentiel au lieu d'en visioconférence.

Le nombre d'inscriptions a été de 126 personnes, mais 96 personnes se sont présentées. Nous sommes en contexte COVID donc plusieurs personnes ont annulé à cause qu'eux ou leurs jeunes étaient en isolement.



Nous avons aussi offert la rencontre en visioconférence via TEAMS, ce qui a été bien au nombre de personnes inscrites pour une première fois (16). Nous allons répéter cette formule pour les prochaines tournées vu que nous avons la technologie nécessaire.

Changeons de sujet maintenant. Deux problématiques viennent à nos oreilles ces temps-ci. La gestion de l'ADP et aussi les modifications d'entente spécifique. Nous sommes en pourparlers avec l'établissement pour sa procédure sur la gestion de l'ADP, donc tant que nous ne ferons pas de publication officielle, IL N'Y A RIEN QUI CHANGE, même si des intervenantes vous disent le contraire. Toujours valider avec nous si vous êtes dans le doute. (Sylvain, Jean-François ou Maude).

L'ADP sert pour l'argent de poche, coupe de cheveux et habillement. Tout doit être consigné dans une tenue de livres avec facture d'achat à l'appui (vêtement et coiffure). La gestion de l'ADP vous appartient.

Pour l'entente spécifique, **TOUJOURS NOUS CONSULTER AVANT DE SIGNER VOTRE ENTENTE SPÉCIFIQUE.** N'oubliez pas que si vous signez, vous acceptez les termes indiqués donc c'est assez compliqué d'aller corriger par la suite. Tous les agents à l'accréditation des ressources me connaissent et ont mon adresse courriel donc demandez-leur de m'en envoyer une copie et je validerai par la suite avec vous les modifications inscrites pour voir si c'est bien ce que vous voulez. Même chose pour les avenants. Voici quand même mon courriel au cas où sbilodeau@ffariq.ca.

Nous serons disponibles pendant la saison estivale, donc n'hésitez pas à appeler en cas de problème. Textos, Messenger et courriel sont aussi une bonne façon de nous rejoindre. S'il y a urgence, vous pouvez aussi appeler au bureau de la FFARIQ.

Je vous souhaite donc en mon nom et au nom de mon comité une très belle période estivale.



SYLVAIN BILODEAU
PRÉSIDENT RÉGIONAL
MAURICIE CENTRE-DU-QUÉBEC
Tél. : 819 696-8592
sbilodeau@ffariq.ca

Sylvain Bilodeau

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

De gauche à droite : Mélanie Gagnon (présidente), Valérie Tremblay (administratrice et vice-présidente) Absentes : Annie Bernatchez (secrétaire) et Mélanie Bézeau (trésorière)

À vous chères familles de cœur,

Encore quelques mois de passés dans cette période qui nous a tous bousculés un peu. Nous avons quand même été chanceux en Côte-Nord tout au long de cette année. Les dernières semaines furent un peu plus dures. Plusieurs nous ont nommés leurs craintes face à tout ça. Mais sachez qu'il devrait nous en rester moins à faire que nous avons de fait.



Lors de la dernière rencontre TEAMS, environ 13 familles étaient présentes. Je vous ai fait un résumé de nos CA. Nous avons abordé les négos, les règles COVID et j'étais également là pour répondre à vos questions. Deux heures agréables à échanger entre familles d'accueil, ça nous fait toujours du bien! Espérons que bientôt nous pourrions nous voir en présence.

Je tiens aussi à vous remercier pour votre confiance. Nous serons toujours là pour vous aider, vous écouter, vous accompagner et vous représenter selon les besoins. Donc même avec le beau temps qui arrive, je serai là. N'hésitez pas à aller sur Facebook poser vos questions, ça nous fait prendre conscience que souvent nous ne sommes pas seuls dans cette situation.

Je vous souhaite un bel été. Reposez-vous et prenez soin de vous!!!



Question Facebook

Qui doit faire les démarches pour obtenir le NAS de nos jeunes?

Je te conseille de discuter avec l'intervenante. Souvent c'est eux qui font les démarches avec le jeune.



MÉLANIE GAGNON
PRÉSIDENTE RÉGIONALE
CÔTE-NORD
Tél. : 418 587-0209
mgagnon@ffariq.ca

Mélanie Gagnon

RÉGION DE LA GASPÉSIE / LES ÎLES

De gauche à droite : Martine Boudreau (secrétaire) et Sylvie Anglehart (trésorière)
Absentes : Mélanie Gagnon (présidente par intérim) et Sandra Bourdages (directrice)

Bonjour chères familles,

Nous voilà déjà à quelques semaines de l'été et du doux temps qui va tous nous faire du bien après cet hiver rempli de rebondissements dus à ce cher COVID, mais j'espère que tout tire à sa fin bientôt.



Avec toutes les mesures sanitaires, nous avons dû innover et nous avons fait une belle rencontre TEAMS où huit familles étaient présentes pour avoir un retour sur notre CA. Cette façon nous permet d'être plus près de vous et de vous tenir informés. Ce qui est d'autant plus important durant cette période de négociation.

Je tiens à remercier monsieur Jean-Marie Lavoie, vice-président du comité qui a quitté dernièrement. Merci pour votre confiance et votre aide auprès des familles d'accueil. Suite au départ de monsieur Lavoie, **nous sommes à la recherche d'une personne qui aime les défis, qui veut s'impliquer et qui est famille d'accueil.** Vous pouvez me contacter pour plus de détails.

Depuis quelque temps je reçois plus d'appels, plus de messages de vous tous. Sachez que nous sommes là pour vous accompagner et faire

respecter vos droits. Parfois parler avec quelqu'un qui, tout comme nous, a déjà vécu ce que l'on vit nous aide. Sachez qu'il me fera toujours plaisir d'être là pour vous et de vous supporter. Dès qu'une petite voix vous fait hésiter, consultez-nous. Que ce soit avant de signer votre entente, pour la classification, tous les droits dans la convention, etc., n'hésitez pas à nous consulter.

Je tiens à vous rappeler que le Facebook est là pour que vous posiez vos questions et ainsi en faire profiter aux autres familles qui tout comme vous ont les mêmes questions.

Pour la période estivale, je serai toujours en poste et toujours prête à répondre à vos messages ou vos appels. Je vous souhaite à tous un bel été et des moments inoubliables avec vos petits.



MÉLANIE GAGNON
PRÉSIDENTE RÉGIONALE PAR INTÉRIM
GASPÉSIE/LES ÎLES
Tél. : 418-587-0209
mgagnon@ffariq.ca

Mélanie Gagnon

RÉGION DE QUÉBEC

De gauche à droite : Francine Boutin (trésorière), Christiane Robitaille (présidente) et Patricia Anctil (secrétaire) Absentes : Johanne Bouffard (vice-présidente) et Ginette Girard (directrice)

Bonjour chères familles,

Malgré la situation pandémique, le comité régional est fier d'être près de ses membres! Le Facebook est énormément convoité, les appels sont de plus en plus nombreux et le maximum est fait pour que nos rencontres aient lieu en présentiel, ainsi qu'en TEAMS! La période estivale est à nos portes, le vaccin semble avoir un impact positif, la FFARIQ est derrière vous et persévère afin d'avoir la collaboration des établissements et des partenaires. Les suivis et le support sont accessibles pour tous les membres, et ce, en tout temps.

Un déjeuner-rencontre a eu lieu en mars dernier et malgré la distanciation, la participation a été très bonne. Beaucoup de sujets ont été discutés et les membres de Québec ont apprécié.

Le comité tient à vous rappeler que votre bienveillance est essentielle dans toutes les sphères de votre famille et, d'autant plus, l'importance de prendre soin de vous tous! Nous sommes là en cas de besoin, la FFARIQ est aussi disponible, n'hésitez pas à nous interpeler!

Bon été à vous tous!



Question Facebook

J'aimerais savoir si ça existe une assurance dentaire en lien avec notre métier de famille d'accueil ?

Oui, la Croix Bleue. Il est important de vérifier avec les compagnies d'assurance en leur mentionnant votre qualité de famille d'accueil - travailleur autonome, pour vous assurer d'avoir une soumission qui réponde à votre besoin.



CHRISTIANE ROBITAILLE
PRÉSIDENTE RÉGIONALE
QUÉBEC
Tél. : 418 262-4222
crobitaille@ffariq.ca

Christiane Robitaille



RÉGION DE BATSHAW

De gauche à droite : Ross Wilson (vice-président), Brenda Gortler (trésorière), Claudette Gauthier (présidente) et Darlene Oliver (secrétaire).

Bonjour chères familles d'accueil et bienvenue aux nouvelles!

Sachez que nous sommes là pour vous soutenir. N'hésitez pas à nous contacter pour tous problèmes récurrents, et soyez toujours vigilant quant aux situations qui pourraient survenir avec l'établissement. Nous sommes là pour vous représenter, alors n'hésitez surtout pas à faire appel à nous avant que les situations montent en escalade.

Je suis heureuse de voir nos membres utiliser notre groupe Facebook afin d'exprimer leurs inquiétudes, et de voir comment nous pouvons les aider en offrant des réponses à leurs questions. Si ce n'est pas déjà fait, rejoignez notre groupe, exprimez-nous vos inquiétudes ou posez-nous vos questions concernant vos droits.

Continuez de vous inscrire à notre infolettre ainsi qu'aux cours offerts en ligne! Des cours sont aussi offerts en anglais. S'il vous plaît, participez en grand nombre! Le cours de RCR, dont la mise à niveau est obligatoire, est offert en ligne. Des séances ont été données en mai. D'autres sont à venir, nous vous tiendrons informé. Nous vous rappelons que vous devez vous assurer que votre formation RCR est à jour.



Pour terminer, je sais que c'est la folie ces jours-ci avec la COVID-19, mais s'il vous plaît, soyez prudents et faites-vous vacciner!

Question Facebook

Pouvons-nous déclarer les enfants placés sous notre garde sur nos impôts?

Non, nous ne pouvons pas même si nous avons les enfants jusqu'à l'âge de la majorité, car ce sont des enfants de la DPJ et les établissements en sont responsables...



CLAUDETTE GAUTHIER

PRÉSIDENTE RÉGIONALE
BATSHAW

Tél. : 514 796-4491

cgauthier@ffariq.ca

Claudette Gauthier

RÉGION DE L'OUTAOUAIS

De gauche à droite : Josée Dorion (secrétaire), Lucie Renaud (vice-présidente)
Absente : Carole Desjardins (présidente)

Mes chères familles d'accueil, mes chers amis,

Encore dans la vague de la pandémie!

Rien n'aura plus affecté le moral de tous et ne nous a fait vivre des situations que l'on n'aurait sûrement pas connues si nous avions été sans COVID. Mais bon, avec nos connaissances et forces nous avons surmonté jusqu'à présent l'incalculable du méconnu. Bravo à vous tous! On va s'en sortir et comme le dirait Maître Yoda : que la force soit avec toi!

Rapport de la Commission Laurent

Ce document de fond sera décisif pour nous les familles d'accueil et le centre jeunesse. La reconnaissance et la valorisation de notre travail ainsi que de multiples changements sauront accomplir une différence dans la vie de nos usagers. La concrétisation de ce manuel saura-t-elle faire toute la différence? L'avenir nous le dira dans un futur, espérons-le, proche.

La négociation

Pour nous les ressources, le renouvellement de l'entente collective sera un nouveau départ. Puisque c'est le temps de poser des gestes concrets, il est maintenant le temps de vous offrir la reconnaissance que vous méritez. Mme Geneviève Rioux, présidente provinciale, exécute cette négociation avec adresse. Les grandes priorités à atteindre dans le renouvellement de l'entente collective devront permettre aux ressources de s'accomplir et d'exercer leur profession avec fierté et reconnaissance. J'entends souvent : « ben c'est ben long! » Oui, mais à la base, des négociations c'est long et les propositions sont souvent bloquées. Si l'on veut faire valoir notre travail, il nous faut quelqu'un à la tête du navire qui est notre figure de proue. Mme Geneviève Rioux est cette figure. Elle est aussi tenace. Donc, lorsque le tout sera prêt pour une entente de principe ce sera à votre avantage.

Page Facebook

Voici pour les SOINS D'OPTOMÉTRIE, la ressource veille à ce que l'utilisateur se présente à l'examen annuel supporté par le régime public (RAMQ) et que la prescription qui pourrait en découler soit transmise à l'établissement.

L'établissement rembourse les verres correcteurs prescrits par le professionnel à leur coût réel.

Tous les deux ans (à moins que ce ne soit requis avant), l'établissement autorise une dépense maximale pour une monture : enfants 0 à 11 ans, 125 \$ et jeunes de 12 à 18 ans, 150 \$.

L'établissement autorise une dépense d'extra (antireflet, anti-rayure, amincissement) que si cet extra est cliniquement requis.

L'établissement rembourse généralement les bris de lunettes, mais s'assure que le jeune, la ressource et les parents exercent une vigilance pour éviter que ces bris soient répétitifs.

Rencontres en présentielles

Lorsque le comité aura la chance de recommencer, vous en serez informé le plus tôt possible, mais en attendant d'ici juin nous aurons notre assemblée régionale annuelle. Une lettre sera envoyée par la poste et/ou courriel et le Facebook régional privé lorsque la date sera réservée.

Merci de la part de toute l'équipe du comité régional. N'hésitez pas à interpeler le bureau régional au **819 923-5081** ou le bureau central à Québec au **1 866 529-5868** pour toutes questions.

Bon printemps!



CAROLLE DESJARDINS

PRÉSIDENTE RÉGIONALE
OUTAOUAIS

Tél. : 819 923-5081

cdesjardins@ffariq.ca

RÉGION DE LAVAL

De gauche à droite : Fatiha Chihai (vice-présidente) Annie Blouin (présidente) et Natacha Étienne (secrétaire) Absente : Manon Lanthier (trésorière)

Bonjour chères familles d'accueil,



Malgré cette pandémie, nous avons eu la chance de nous rencontrer de façon virtuelle en mars dernier par l'entremise de TEAMS. Lors de cette rencontre, c'est de façon conviviale que nous avons pu échanger sur les dernières nouveautés dans notre région ou tout simplement poser des questions et faire part de quelques inquiétudes. Nous avons eu le privilège également d'écouter madame Rioux présenter les différents points en lien avec la négociation en cours.

D'une rencontre à l'autre, le nombre de participants ne cesse d'augmenter et nous sommes bien heureux de pouvoir le constater. Nous vous encourageons vivement de venir lors des prochaines réunions afin de prendre place à ce partage d'informations.

Questions Facebook

Les vaccins

Les vaccins : Quand peut-on prendre rendez-vous pour un vaccin en tant que famille d'accueil ?

Les familles d'accueil sont dans la catégorie des travailleurs qui offrent un service direct aux usagers. Alors vous pouvez déjà prendre rendez-vous pour vous faire vacciner dans notre région.

Les achats de lunettes

Comment fonctionne la procédure d'achat de lunettes ?

Vous devez vous présenter à l'optométriste désigné par le centre jeunesse, payer les lunettes et vous faire rembourser lors de l'envoi de la facture avec la feuille de paiement mensuel.

Une problématique rencontrée de façon récurrente est la tenue de l'allocation des dépenses personnelles (ADP) à la fin de l'année d'imposition. Afin de remédier à cette situation, l'équipe de la FFARIQ propose de consacrer du temps avec les familles pour expliquer, montrer et démystifier comment bien organiser ces documents.

La prochaine assemblée générale se tiendra en juin prochain. Nous vous aviserons de la date précise. Entre-temps, si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe par téléphone, courriel ou Facebook. Nous sommes toujours disponibles, même pour la période estivale.



ANNIE BLOUIN
PRÉSIDENTE RÉGIONALE
LAVAL
Tél. : 514 292-3564
ablouin@ffariq.ca

RÉGION DES LAURENTIDES

De gauche à droite : Céline Nadeau (présidente par intérim) Louise Fleurent (trésorière)
Absente : Chantal Dérissé (directrice)

Bonjour chères familles d'accueil,

Ceci est le dernier mot que je vous écris. Des raisons personnelles m'obligent à quitter la présidence du comité régional. Je vous laisse entre bonnes mains. Je sais que l'équipe de la FFARIQ ainsi que la présidente par intérim Mélanie Gagnon prendront bien soin de vous en attendant que quelqu'un soit nommé à la présidence. Vous pourrez joindre Mélanie par courriel ou par téléphone. Et le groupe Facebook privé est toujours un bon endroit où poser vos questions générales.

Si vous souhaitez vous impliquer dans le comité régional, vous pouvez contacter Mélanie. Elle vous donnera plus d'informations à ce sujet.

Question Facebook

Est-ce que les évaluations neuropsychologiques sont payées par la DPJ?
Pour les enfants qui vivent avec nous.

Assurez-vous d'avoir la requête du pédiatre, d'avoir des preuves que l'enfant a de vrais besoins. Prenez des notes des faits qui sont reliés à ce jeune et datez-les. C'est à l'intervenant(e) de déposer la demande à ses supérieurs. Relancer votre demande si vous n'avez pas de réponse. Il faut avoir l'autorisation de l'établissement avant de s'engager dans cette démarche. L'autorisation des parents... C'est essentiel d'avoir ce type d'évaluation pour mieux accompagner ce jeune et d'avoir les bonnes pistes pour mieux médicamenter si nécessaire. D'avoir les meilleurs outils pour lui permettre de relever de nouveaux défis.

Je termine en vous souhaitant un bel été. Depuis un an, tout est plus compliqué avec la pandémie. Prenez le temps de passer de bons moments en famille, c'est essentiel. Et surtout, continuez vos efforts. On voit la lumière au bout du tunnel avec les vaccins. On ne lâche pas!



CÉLINE NADEAU

PRÉSIDENTE RÉGIONALE PAR INTÉRIM
LAURENTIDES
Tél. : 450 491-4647
cnadeau@ffariq.ca



PARTENAIRES *avantages*

Des rabais et privilèges : un des bénéfices de faire partie de la grande famille FFARIQ.

Sur présentation de la carte privilège FFARIQ, ces commerçants ont accepté de donner des escomptes aux membres de la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec. Un gros merci !



150 \$ sur une paire complète de lunette de prescription ou de lunettes de soleil sur ordonnance – 25 \$ lentilles unifocales – 50 \$ lentilles progressives – 50 \$ lentilles de contact – 50 \$ lunettes de soleil sans ordonnance de 100\$ ou plus – 25 \$ pour 3 bouteilles ou plus du produit Eye Omega – 10 \$ lunettes pour la filtration de la lumière bleue – Prestation de correction de la vision au laser de 250 \$ à la clinique d'ophtalmologie IRIS à Laval. Les offres ne peuvent être jumelées, ne sont pas applicables sur les lunettes de sécurité et ne s'appliquent pas aux contrats de service de lentilles de contact ou des services professionnels. Garantie inconditionnelle IRIS – Financement sans intérêt – Pour bénéficier de vos avantages, vous devez vous inscrire au www.iris.ca/avantages

* Offre valide pour tous les membres de votre famille.

TANGUAY

Rabais de 50\$ sur tout achat de 500\$ ou plus. Valide aussi dans les succursales Maurice Tanguay et Liquida-meubles jusqu'au 31 décembre 2019. Cette offre est valide en tout temps dans tous les départements. Ne s'applique pas sur les achats antérieurs et ne peut être jumelé aux promotions offrant les taxes payées. Rabais applicable avant les taxes. Limite d'un rabais par client. PTR : 441869. Livraison dans toute la province de Québec.

Visitez www.tanguay.ca

Yellow

10 % sur le prix régulier de toute la marchandise à prix régulier. Cet escompte ne s'applique pas lors d'une promotion. Visitez www.yellow.ca pour les adresses. Offre valide pour tous les membres de votre famille. No de réf. : 5033

**ORDI
vert**

30 % de rabais sur tous les ordinateurs remis à neuf Ordivert ou sur le service en magasin. Ce rabais est valide sur la marchandise à prix régulier seulement et n'est jumelable à aucune autre promotion ou marchandise en solde. Le rabais est valable pour les familles d'accueil uniquement. Le responsable de la famille d'accueil qui fait les achats doit présenter sa carte privilège FFARIQ. Ce rabais est valide seulement dans les magasins ORDI VERT DÉPÔT. Visitez www.ordivert.ca pour trouver nos adresses.

HANGAR-29

Paiement des deux taxes pour vous sur toute la marchandise à prix régulier. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Visitez www.hangar-29.ca pour les adresses.



10 % sur le prix d'entrée régulier pour adultes et enfants sur tous les parcours. Visitez le www.valleesecrete.com pour plus d'information sur les activités.



80 \$ de rabais sur l'abonnement annuel (33,32 \$ par mois) dans tous les centres à travers le Québec. Sur présentation de la lettre d'inscription et de la carte privilège FFARIQ. Ce tarif est également applicable aux conjoints et aux personnes de 16 ans et plus résidant à la même adresse. www.energiecardio.com



Profitez de rabais exceptionnels sur les tarifs d'abonnements aux principaux journaux et revues. Vous pouvez obtenir jusqu'à 90 % de rabais sur le prix en kiosque. Ces rabais sont garantis comme étant les plus bas sur le marché. Veuillez consulter votre dépliant ou visitez le www.rabaiscampus.com



Profitez d'un abonnement Boomerang annuel accès réseau à 22,11\$ + taxes aux deux semaines. Une économie de 75\$ en plus d'une ristourne de 1,20\$ à chaque visite! Sur présentation du certificat d'inscription et de la carte privilège FFARIQ. Contactez-nous pour obtenir le certificat d'inscription.



15 % sur le prix régulier d'une entrée individuel ou familial. Visitez le www.biodiversite.net pour plus d'information sur les activités.



AU PAYS DES MERVEILLES
ATTRACTION PARK

Rabais de 2 \$ sur le prix d'entrée régulier (adulte ou enfant de 2 ans et plus). Veuillez prendre note que le parc d'attractions est ouvert de juin à septembre. Visitez www.paysmerveilles.com/fr/



Rabais de 50 % sur vos demandes de certificat de police en ligne. Visitez <https://promo.idqc.ca/>. Appelez à la FFARIQ pour avoir le code promo.



15 % sur le prix d'entrée pour adultes et enfants. Visitez le www.bioparc.ca



Un rabais de 10% pour tout achat en ligne sur le prix régulier des articles en inventaire. Pour profiter du rabais veuillez appeler la FFARIQ pour avoir le code promo. Visitez <https://www.fdm.ca/>



Obtenez 10% de rabais sur le prix des vêtements en magasin. Ce rabais est valide sur les marchandises à prix régulier seulement et n'est pas jumelable à aucune autre promotion et exclue la marchandise en solde, promo et la décoration. La literie, serviettes et débarbouillettes sont autorisées. Le rabais est valable pour les enfants des familles d'accueil uniquement et le responsable de la famille doit présenter sa carte privilège FFARIQ lors de l'achat. Visitez <https://www.modechoc.ca/> pour trouver nos adresses.

PARTENAIRE *référence*



L'Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS) collabore avec la FFARIQ pour développer et offrir des formations adaptées à la réalité et aux besoins de familles d'accueil. L'IFSSS a le plaisir d'annoncer que Stéphanie Deslauriers, psychoéducatrice connue, se joint à son équipe de formateurs. Elle offrira formations et supervisions cliniques en partenariat avec la FFARIQ.

Stéphanie possède plusieurs cordes à son arc. Elle intervient auprès des familles depuis 2006. Elle croit en leurs capacités d'adaptation. La relation de confiance se crée aisément grâce, entre autres, à l'approche humaniste et empathique de Stéphanie. Elle est une fervente de la parentalité imparfaite et de la déculpabilisation. Elle sait écouter sans jugement pour proposer des pistes de réflexion et d'intervention réalistes et adaptées aux besoins, aux forces ainsi qu'aux limites des membres de la famille. Elle est également superviseuse clinique reconnue par son ordre professionnel, l'OPPQ.

réalités. Elle souhaite les faire réfléchir sur le monde et eux-mêmes via des informations validées ainsi que des exemples rigolos et touchants. Elle encourage la discussion, les confidences et les rires avec son empathie naturelle et son sens de l'humour indéniable.

Stéphanie est aussi autrice de plusieurs livres, elle écrit dans divers médias et collabore à l'émission télévisée Format familial. Stéphanie aborde les sujets avec ouverture, respect et humour tout en proposant des pistes de réflexion ainsi que de solutions pratico-pratiques et réalistes. Vous aurez la chance de la rencontrer lors des prochaines formations offertes ainsi que de l'entendre sur divers sujets dans les capsules vidéos.



Lorsqu'il n'y a pas de pandémie, elle se promène à travers le Québec afin de rencontrer enfants, adolescents, parents et intervenants pour les sensibiliser à diverses

BESOIN D'AIDE ou d'information ?



Toute question est bonne à poser !
Doutes, difficultés ou litiges ? La FFARIQ est là pour vous.

LES CONSEILLERS SYNDICAUX – VOS REPRÉSENTANTS

NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL	RÉGIONS
Maude Delagrave	581 998-1804	mdelagrave@ffariq.ca	Mauricie/Centre-du-Québec, et Gaspésie/Îles de la Madeleine
Raida Baklouti	418 554-6493	rbaklouti@ffariq.ca	Outaouais, Laval, Batshaw et Laurentides

N'HÉSITEZ DONC PAS À FAIRE APPEL À EUX !

Le rôle des conseillers syndicaux est de répondre à vos questions et de vous assister en cas de besoin. Qu'il s'agisse de répondre à des demandes d'informations générales, de vous conseiller dans le cadre de difficultés rencontrées ou encore de vous accompagner dans les situations de litiges ou de conflits, ils sont là pour vous :

- Renseignements généraux ;
- Questions relatives à une difficulté;
- Enquête administrative;
- Interventions à l'occasion d'un signalement;
- Contestation de la révision de la classification;
- Mécontentement.

COMITÉ EXÉCUTIF – FFARIQ

NOM	TÉLÉPHONE	NOM	TÉLÉPHONE
Geneviève Rioux, Présidente	819 691-6958	Johanne Blais, Trésorière	819 448-3542
Mélanie Gagnon, Vice-présidente	418 587-0209	Francine Boutin, Secrétaire	581 998-5238

SIÈGE SOCIAL DE LA FFARIQ – QUÉBEC

Téléphone	418 529-4734	Maryse Breton, Comptable, mbreton@ffariq.ca
Sans frais	1 866 529-5868	Anne Cécile Zagouta, Adjointe aux conseillers, aczagouta@ffariq.ca
Télocopieur	418 529-0456	Isabelle Lamontagne, Réceptionniste-secrétaire,
Sans frais	1 866 388-8860	ilamontagne@ffariq.ca
Courriel	info@ffariq.ca	

BESOIN D'ÊTRE accompagné

Si vous éprouvez une difficulté ou vous voulez faire valoir une mécontentement, vous avez non seulement le droit d'être accompagné par un représentant, mais cela est même préférable. N'hésitez pas à vous prévaloir de votre droit et faites appel à nous.